## L'enseignement à Genève

# REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

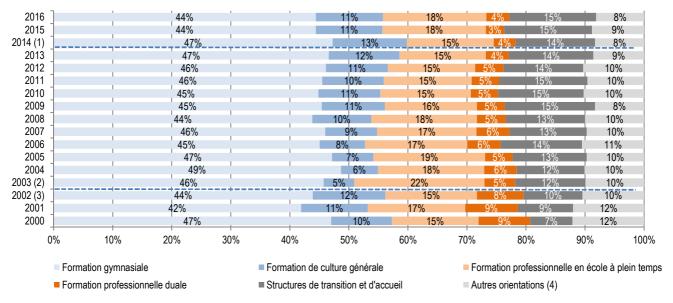
## D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II

e Conseil d'Etat a fixé comme objectif prioritaire pour l'enseignement de « mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I » (notamment par une guidance du choix professionnel à travers le cours d'information et d'orientation scolaire et professionnelle [IOSP]), et de « revaloriser la formation professionnelle ». L'analyse des transitions vers l'enseignement secondaire II montre que les formations générales sont, à Genève, largement préférées par les élèves et leurs familles à la sortie du cycle d'orientation (CO).

## Après le CO, les élèves se dirigent essentiellement vers des formations en école

L'orientation principale des élèves après le 11<sup>e</sup> degré du CO est la poursuite d'une formation en école : filière gymnasiale pour un peu plus de 4 élèves sur 10, formation professionnelle se déroulant à plein temps en école (18%) et enfin école de culture générale (11%) (voir **D4.a**). L'orientation vers les formations duales est marginalisée puisque moins de 4% des élèves sortant de l'école obligatoire commencent un apprentissage dual directement l'année scolaire suivante. Environ 15% des jeunes sortant du CO n'arrivent pas à entrer directement dans une filière certifiante du secondaire II, essentiellement en raison de difficultés scolaires et, pour tenter d'en rejoindre une ultérieurement, doivent passer par une structure de transition. C'est également le cas des élèves migrants qui poursuivent au secondaire II dans une structure d'accueil spécifique pour non-francophones. Enfin, 8% des jeunes de 11<sup>e</sup> ne poursuivent pas leur formation l'année suivante dans le secondaire II public soit parce qu'ils redoublent la 11<sup>e</sup> année, soit parce qu'ils s'orientent vers une école privée, quittent Genève, ou abandonnent – temporairement le plus souvent – leur formation.

## D4.a Situation au 31 décembre des élèves scolarisés en 11º du CO l'année précédente, 2000-2016



- (1) Transition au PO de la première volée d'élèves ayant parcouru le CO avec la nouvelle organisation (R1/section CT, R2/section LC, R3/section LS).
- (2) Transition au PO de la première volée d'élèves ayant parcouru le CO avec l'organisation en regroupements (A/B) ou classes hétérogènes.
- (3) Transition de la dernière volée d'élèves ayant parcouru le CO avec l'organisation en sections (latine-scientifique-moderne/générale/pratique).
- (4) Enseignement privé, non scolarisé dans une école genevoise, redoublement au CO.

Lecture: le graphique présente la situation au 31.12 N des élèves inscrits en 11e du CO au 31.12 N-1. L'année indiquée sur l'axe vertical est l'année N.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

## Les élèves se dirigent un peu moins vers le Collège à la sortie du secondaire l

Les orientations à l'issue du CO sont relativement stables depuis 2000. On constate néanmoins, ces deux dernières années, une légère diminution des transitions à l'issue du CO vers le Collège ou vers l'École de culture générale (ECG) et une augmentation des transitions vers la formation professionnelle à plein temps (voir **D4.a**). Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés : (i) les élèves de 11<sup>e</sup> LS s'orientent un peu plus souvent vers la formation professionnelle plein temps ; (ii) la volée d'élèves de 11<sup>e</sup> comporte proportionnellement un peu plus d'élèves de LC et un peu moins de LS à partir de 2014 (voir fiche **D3. Transitions à l'intérieur du secondaire I**, actualisation à paraître) ; (iii) enfin à partir de 2015, les conditions de promotion en fin de CO sont devenues plus exigeantes pour les sections LC et CT (relèvement de la moyenne générale de 4,8 à 5,0 pour obtenir le statut de « bien promu » nécessaire pour accéder au Collège depuis la section LC et à l'ECG depuis la section CT).





En ce qui concerne les orientations vers la formation de culture générale, on observe plusieurs périodes : dans un premier temps, diminution des transitions en 2003 (année de la réforme de l'ECG) en raison d'une élévation des conditions d'admission, puis augmentation soutenue jusqu'en 2014 en raison de l'attrait de l'ECG avec la création de la maturité spécialisée, et enfin légère diminution à partir de 2015. En 2016, l'ECG attire à peu près la même proportion d'élèves qu'à la fin des années 1990, mais d'un profil scolaire différent.

Les entrées directes en apprentissage dual, déjà peu nombreuses en 2000, n'ont cessé de diminuer tout au long de la période pour ne plus concerner que 4% des élèves en 2016. Les orientations vers les structures de transition sont, quant à elles, passées de 7% en 2000 à 15% en 2009 et cette proportion est stable depuis.

## Les élèves en difficultés s'orientent majoritairement vers une structure de transition

Les orientations sont fortement structurées par le profil scolaire des élèves. En effet, c'est essentiellement la section fréquentée, la promotion et le profil de notes au CO qui règlementent l'accès aux différentes formations secondaire II. Les élèves dont le parcours scolaire n'a présenté aucune difficulté (promus de section littéraire-scientifique [LS]), bien qu'ayant accès à toutes les formations de niveau secondaire II, se dirigent quasi exclusivement vers la filière gymnasiale (82%) (voir **D4.b**). Les « LS non promus » se dirigent vers les formations immédiatement moins exigeantes sur le plan scolaire (38% vers l'ECG et 43% vers les formations professionnelles se déroulant à plein temps en école, notamment le CFP de commerce à plein temps), adoptant les choix des élèves promus de la section langues vivantes et communication [LC].

Par rapport aux années précédentes, le taux d'accès au Collège est constant pour les élèves « bien promus » de LC. Notons néanmoins que moins d'élèves sont concernés (une trentaine d'élèves, contre une cinquantaine les années précédentes), probablement en raison du renforcement des critères du CO pour être « bien promu » en section LC (la moyenne étant passée, rappelons-le, de 4,8 à 5,0). À l'inverse, dans plus des deux tiers des cas, les élèves non promus de LC et la plupart des élèves de CT (promus ou non) n'ont pas d'autre choix que d'entrer dans une structure de transition. Ils sont, en quelque sorte, « coincés » entre des écoles (généralistes ou professionnelles) dont les exigences d'entrée sont supérieures à leurs résultats scolaires et des apprentissages qu'ils n'arrivent pas à obtenir, car ils ne correspondent pas – ou moins bien que d'autres élèves – aux exigences des employeurs. Une année de transition reste alors la seule orientation possible pour rejoindre ultérieurement une filière certifiante. Quel que soit le profil de promotion, l'orientation vers l'apprentissage dual est marginale, puisque qu'elle concerne au plus 10% des élèves.

D4.b Situation au 31 décembre des élèves scolarisés en 11° du CO l'année précédente, selon la section<sup>(1)</sup> et le statut de promotion<sup>(2)</sup>, 2016

Profil de l'élève	Situation au 31.12.2016															
	Formation gymnasiale		Formation de culture générale		Formation professionnelle à plein temps		Formation professionnelle duale		Structures de transition et d'accueil		Redoublement au CO		Autres orientations (3)		Total	
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%
LS promu	1'970	82%	81	3%	271	11%	44	2%	2	<1%			41	2%	2'409	100%
LS non promu			105	38%	121	43%	9	3%	3	1%	26	9%	15	5%	279	100%
LC bien promu	33	40%	19	23%	19	23%	6	7%	1	1%			4	5%	82	100%
LC promu	1	<1%	293	40%	341	46%	54	7%	8	1%	13	2%	28	4%	738	100%
LC non promu			1	<1%	10	4%	24	10%	159	67%	26	11%	17	7%	237	100%
CT bien promu			12	43%	13	46%	1	4%	1	4%			1	4%	28	100%
CT promu					9	3%	22	7%	257	81%	7	2%	23	7%	318	100%
CT non promu							8	6%	89	63%	24	17%	21	15%	142	100%

N.B. Les élèves des classes d'accueil et des classes-ateliers du CO ainsi que ceux dont le statut de promotion n'est pas connu ne sont pas pris en compte.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

Les orientations après le CO sont fortement différenciées selon le genre et le milieu social d'origine (voir **D4.c** et **D4.d**). Les filles, ayant suivi plus fréquemment que les garçons des filières à exigences élevées au CO, s'orientent davantage dans les filières généralistes (Collège 57%, ECG 16%), alors que les garçons sont non seulement moins nombreux à pouvoir entrer dans la filière gymnasiale (40%), mais choisissent également plus fréquemment une orientation professionnelle (32%), notamment duale. L'orientation plus fréquente des filles vers les filières exigeantes et généralistes est une composition de deux facteurs : non seulement elles sont plus nombreuses à pouvoir y entrer (p. ex. 63% des filles sont promues de la section LS vs 52% des garçons), mais à situation scolaire égale, les filles choisissent plus fréquemment cette orientation (87% des filles promues de LS vont au Collège vs 76% des garçons). Les garçons qui ont de bons résultats scolaires (promus de LS) ont des orientations un peu plus diversifiées, vers les formations intégrant une maturité professionnelle notamment.

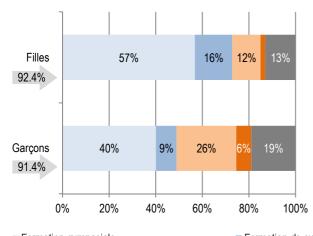
<sup>(1)</sup> LS : section littéraire-scientifique ; LC : section langues vivantes et communication ; CT : section communication et technologie.

<sup>(2)</sup> Voir « Pour comprendre ces résultats ».

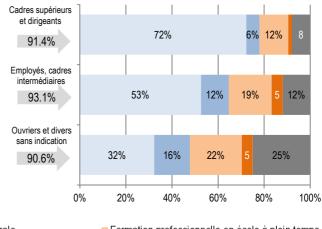
<sup>(3)</sup> Enseignement privé, non scolarisé dans une école genevoise, redoublement au CO.

Une origine sociale modeste va, quant à elle, souvent de pair avec une orientation vers des structures de transition ou des formations professionnelles, alors que les jeunes issus des milieux plus favorisés s'orientent très fréquemment vers le Collège. Ces distinctions illustrent une facette de l'inégalité des chances d'orientation selon le milieu d'origine, qui perdure et qui résulte à la fois de différences dans la réussite scolaire et dans les choix d'orientation assez marqués socialement. Les enfants de milieux peu favorisés réussissent en moyenne moins bien à l'école et lorsqu'ils réussissent, leurs orientations sont souvent moins ambitieuses (voir Boudon, 2000). Ainsi, 77% des élèves issus des milieux sociaux les plus favorisés sont promus de LS vs 42% des élèves issus de milieu modeste (différence de réussite); et 89% des élèves promus de LS et issus de milieux modestes s'y orientent (différence de choix à réussite égale).

D4.c Situation au 31 décembre des élèves scolarisés en 11° du CO l'année précédente, selon le genre, 2016



D4.d Situation au 31 décembre des élèves scolarisés en 11e du CO l'année précédente, selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, 2016



Formation gymnasialeFormation professionnelle duale

■ Formation de culture générale

■ Structures de transition et d'accueil

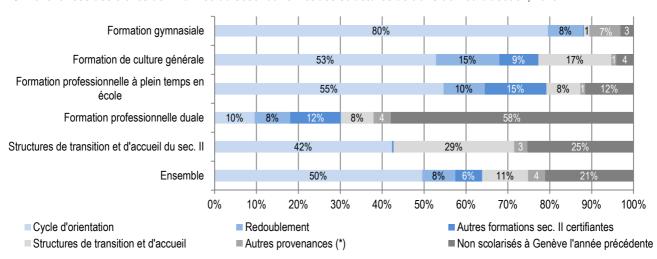
Formation professionnelle en école à plein temps

N.B. Les flèches correspondent à la part des élèves en 11e du CO l'année précédente qui se sont dirigés en 2016 vers une filière du secondaire II public. C'est le cas de 92.4% des filles.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

Il est également possible de considérer la transition entre le CO et le secondaire II en observant la provenance des élèves qui sont scolarisés en 1<sup>re</sup> année du secondaire II ou dans les structures de transition et d'accueil. Globalement, en 2016, la moitié des élèves qui fréquentent la 1<sup>re</sup> année du secondaire II proviennent directement du CO; 8% sont des redoublants, 6% étaient déjà au secondaire II public l'année précédente mais dans une autre filière, 11% proviennent des structures de transition et d'accueil et 4% d'autres filières scolaires (écoles privées notamment); enfin, 21% n'étaient pas scolarisés à Genève l'année scolaire précédente (ou plus précisément au 31 décembre 2015, voir **D4.e**).

D4.e Provenances des élèves de 1re année du secondaire II et des structures de transition ou d'accueil, 2016



N.B. La population de référence est composée ici des élèves en début de secondaire II et non plus de ceux qui sortent du CO (comme dans le graphique **D4.a**). (\*) Écoles privées, enseignement spécialisé.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

Cette configuration, relativement stable dans le temps, diffère en revanche largement selon la filière considérée. La filière gymnasiale recrute en 1<sup>re</sup> année essentiellement des élèves issus directement du CO (80%). Les autres élèves sont des redoublants ou des jeunes qui proviennent d'une école privée. Pour les formations se déroulant à plein temps en centre de formation professionnelle (CFP) ou à l'ECG, un peu plus de la moitié des élèves sont directement issus du CO, les autres sont soit des redoublants (qui peuvent cependant avoir changé de métier appris, dans le cas de la formation professionnelle), soit des jeunes qui se réorientent dans ces filières après avoir effectué une année (au moins) dans une autre filière du secondaire II public, ou encore des jeunes issus des structures de transition ou d'accueil.

Concernant les structures de transition et d'accueil, un peu plus de 4 jeunes sur 10 proviennent directement du CO ; près de 30% restent une deuxième année dans ces structures (que ce soit pour un rattrapage en matière de formation ou pour apprendre le français, voire pour les deux) ; enfin, un quart n'était pas, l'année précédente, en formation à Genève (migration et/ou reprise d'une formation après une interruption prématurée).

La filière duale est particulière à plusieurs égards : seuls 10% des apprentis de 1<sup>re</sup> année étaient au CO l'année précédente. Les redoublements, réorientations et provenances des structures de transition et d'accueil sont comparables à ceux des filières professionnelles à plein temps en école et de culture générale, mais plus de la moitié des apprentis de 1<sup>re</sup> année n'étaient pas scolarisés à Genève l'année précédente. Trois facteurs expliquent cette situation. L'apprentissage dual genevois attire un certain nombre de jeunes de cantons voisins (notamment par le biais des classes intercantonales pour certains métiers) ou de France voisine (où l'apprentissage dual est moins développé). Certains jeunes peinent à trouver un apprentissage au moment où ils le souhaitent : ils travaillent, effectuent des stages ou ont d'autres occupations pour un temps en vue de trouver ultérieurement une place d'apprentissage. Enfin, l'apprentissage est souvent la seule possibilité de formation offerte aux jeunes en difficultés scolaires qui ont abandonné prématurément leur formation.

François Rastoldo, Rami Mouad (éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

## Pour en savoir plus

- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation, Note d'information du SRED, 65. Genève: SRED.
- Davaud, C. et Rastoldo, F. (2012). La massification de l'enseignement secondaire II et ses effets à l'âge de la nouvelle « maturité », 1998-2008. In Ch. Magnin et Ch.-A. Muller (Eds.), Enseignement secondaire formation humaniste et société. XVIe - XXIe siècle (pp. 237-252). Genève: Slatkine.
- Bergman, M.-M., Hupka-Brunner, S., Keller, A., Meyer, T. et Stalder, B. (Eds) (2012). *Transitions juvéniles en Suisse. Résultats de l'étude longitudinale TREE.* Zürich: Seismo.
- Boudon, R. (2000). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. In R. Boudon, C.-H. Cuin et A. Massot (Eds). L'axiomatique de l'inégalité des chances (pp. 151-170). Paris : l'Harmattan.

#### Pour comprendre ces résultats

### Statut de promotion en fin de CO

- Promu: satisfait aux normes de promotion de la section en fin de CO (la norme de base est une moyenne annuelle de 4,0 pour chaque discipline. Une tolérance est admise pour les élèves qui ne remplissent pas cette norme de base. Un élève est néanmoins promu à condition de ne pas avoir plus de 3 moyennes annuelles entre 3,5 et 3,9, ou pas plus d'une moyenne annuelle entre 3,4 et une autre entre 3,5 et 3,9, ou enfin une seule moyenne annuelle entre 2,5 et 2,9; et que la moyenne générale ainsi que la moyenne des disciplines principales soient au moins égales à 4,0; et que la note minimum de 3,5 soit atteinte en français et mathématiques).
- Bien promu : satisfait aux normes de promotion en fin de CO des sections LC et CT avec une moyenne générale ≥ 5 en 2016 (contre 4,8 auparavant). Les élèves de LC qui ont par ailleurs une moyenne annuelle ≥ 4,5 dans les disciplines principales peuvent accéder au Collège.
- Non promu : ne satisfait pas aux normes de promotion de la section en fin de CO.

Catégorie socioprofessionnelle des parents: la catégorie « divers et sans indication » regroupe notamment des enfants dont les parents ont un statut précaire, p. ex. parent au chômage, famille monoparentale dont le parent est sans activité professionnelle, requérants d'asile, réfugiés, enfants vivant dans des milieux institutionnels tels que des foyers, etc.

Non scolarisés dans le système genevois d'enseignement et de formation : ne fréquentant aucune formation au 31 décembre (ou classe intercantonale) enregistrée dans la nBDS une année donnée. Ces élèves peuvent avoir quitté le canton et continuent leur scolarité dans un autre canton ou pays. D'autres élèves peuvent avoir interrompu momentanément leur scolarité (stage, séjour linguistique, etc.) ou l'avoir cessée définitivement.

**Redoublement**: un élève qui change d'apprentissage en restant dans le même type de formation professionnelle (à plein temps en école ou, à l'inverse, en formation duale) n'est pas considéré comme ayant changé de filière. Le redoublement en structure d'accueil et d'insertion correspond à la poursuite dans un dispositif d'insertion, la durée de ces formations étant en général d'un an.

Les élèves de l'EPIA extérieur sont inclus dans les données de la formation professionnelle duale.

Lien vers les données : http://www.geneve.ch/recherche-education/ris/